



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*Direction générale de l'aviation civile
Direction de la sécurité de l'aviation civile
Direction technique Navigabilité et Opérations*

Édité par : OSAC pour la Direction de la sécurité de l'Aviation civile

**ENQUETE DE L'AGENCE EUROPEENNE DE LA SECURITE AERIENNE
RELATIVE A LA SIMPLIFICATION REGLEMENTAIRE**

BULLETIN D'INFORMATION DSAC BI 2025-08, Edition 1, version 0

SOMMAIRE :

1. OBJET	2
2. ABRÉVIATIONS.....	2
3. APPLICABILITÉ.....	2
4. RÉFÉRENCES	3
5. RÉVISION	3
6. CONTEXTE	3
7. ENQUÊTE SUR LA SIMPLIFICATION RÉGLEMENTAIRE	3

1. OBJET

Le présent Bulletin d'Information (BI) fait suite à la réalisation d'une enquête sur la simplification réglementaire menée par le Joint Simplification Board (JSB) de l'EASA (European Union Aviation Safety Agency).

Ce Bulletin d'information fait l'objet des révisions suivantes :

Edition et version	Date	Modifications
Ed1 v0	21/10/2025	Création

2. ABRÉVIATIONS

BI :	Bulletin d'Information
DSAC :	Direction de la sécurité de l'Aviation civile
EASA :	European Union Aviation Safety Agency / Agence de l'Union Européenne de la Sécurité Aérienne
JSB :	Joint Simplification Board
OSAC :	Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile
UE :	Union Européenne

3. APPLICABILITÉ

Le présent BI s'applique, entre autres, aux organismes agréés suivant la Partie-145, la Partie-CAMO, Partie-CAO, Partie-147 du règlement (UE) n°1321/2014 et aux organismes agréés/autorisés suivant les Partie-21G et Partie-21F du règlement (UE) n°748/2012.

4. RÉFÉRENCES

Sans objet.

5. RÉVISION

Sans objet.

6. CONTEXTE

Mise en place par l'EASA d'une démarche de simplification réglementaire.

7. ENQUÊTE SUR LA SIMPLIFICATION RÉGLEMENTAIRE

L'EASA et la Commission ont mis en place une organisation, désignée Joint Simplification Board (JSB), en charge de conseiller l'EASA en ce qui concerne l'identification, la hiérarchisation, l'instruction et le suivi des actions menées dans le cadre du programme de simplification, l'objectif étant de veiller à ce que la simplification réglementaire permette notamment d'améliorer la conformité, de réduire la charge administrative, d'éviter les doubles emplois et les chevauchements réglementaires et de maintenir les normes de sécurité en limitant le volume de la réglementation au strict nécessaire.

Composé de 6 représentants des États Membres, dont la France, de 6 représentants de l'Industrie mais également de représentants d'Eurocontrol et de la Commission, et présidé par l'Agence, le JSB s'est réuni pour la première fois le 16 juin 2025 et deux fois depuis. Son objectif général est de définir des actions de moyen et longs termes concourant à cet objectif de simplification. Pour ce faire, il s'appuiera sur l'expertise réunie en son sein mais également sur les contributions extérieures.

C'est à cette fin qu'une enquête vient d'être lancée le 1er octobre, disponible ici : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/SimplifyEASA>

Le recueil en ligne sera ouvert **jusqu'à la fin de l'année**.

Pour de plus amples informations, l'Agence a également mis en ligne une page dédiée sur son site Internet : [EASA Rule Simplification Programme - Making regulation smarter for a safer Future | EASA](#)

OSAC souligne l'importance de cette opportunité assez unique et invite les usagers à répondre à cette enquête.

Il est possible de contribuer à titre individuel ou bien à travers les fédérations professionnelles nationales ou européennes pour leur transmettre les différentes idées.